

Marque employeur : 3 actions RH à déployer pour prendre soin de ses collaborateurs

Le sujet de la qualité de vie au travail est depuis quelques années sur toutes les lèvres. Et pour cause : la culture de l'entreprise est un pilier fondamental de la marque employeur. Promesse RH forte, évolution de carrière, engagement RSE, ambiance et bien-être au travail : une marque employeur doit être soigneusement travaillée pour engager durablement ses collaborateurs. Loin des clichés du baby foot, il s'agit ici de mettre en place des actions RH de fond, qui améliorent et facilitent le quotidien des équipes sur le long terme.

1. Offrir une bonne couverture santé

Nous avons la chance de vivre dans une époque où les innovations technologiques fleurissent sur le marché. C'est le cas du secteur de la santé, et notamment de la couverture sociale.

Qui ne s'est jamais perdu dans un dédale de formalités administratives pour se faire rembourser telle consultation ou tel médicament ? Les mutuelles classiques peinent à s'adapter à une génération en quête d'expériences digital-friendly.

Dirigeants, responsables RH et managers, osez sortir des sentiers battus pour tester de nouvelles approches et réflexions qui viennent enfin replacer l'Humain au centre des enjeux de l'entreprise. Certains acteurs du marché apportent des solutions innovantes, qui facilitent la vie de vos collaborateurs.

Dans le cas de la santé, les avantages sont nombreux : remboursements éclairés et proactifs, téléconsultation, médecine douce, chat en direct avec un médecin. Un véritable soulagement pour les collaborateurs autant que pour les ressources humaines, tant les solutions sont digital-friendly et viennent répondre à des problématiques générationnelles.

2. Engager ses équipes autour de projets solidaires

Proposer à ses collaborateurs de s'impliquer dans un projet solidaire est une excellente façon de booster leur engagement et leur fierté. D'autant plus si la cause soutenue a été choisie en interne ! Entreprise et collaborateurs agissent ensemble pour avoir un impact positif sur le monde.

Par exemple, l'Arrondi sur Salaire est simple et rapide à mettre en place. Il permet aux collaborateurs de réserver les centimes de leur salaire (voire un peu plus) pour une cause soutenue par l'ensemble de l'entreprise. La somme ainsi récoltée peut être abondée par l'employeur qui partage l'effort de ses collaborateurs pour un objectif commun.

En étant bienveillante et inspirante avec ses collaborateurs, l'entreprise crée un terreau favorable à l'engagement.

3. Promouvoir les mobilités douces

Si depuis un an, le télétravail est le quotidien d'une grande partie des Français, les enjeux de transports restent d'actualité pour nombre de collaborateurs. Les entreprises ont donc tout intérêt à

se pencher sur les flux de déplacement de leurs employés, dans le but premier d'améliorer leur mobilité.

Depuis 2020, les entreprises sont encouragées à proposer à leurs salariés le "forfait mobilités durables" pour l'utilisation des modes de transport écologiques (vélo et autopartage principalement). D'un montant maximum de 500 €, par an, il permet notamment au salarié d'entretenir son vélo, de le remplacer ou de souscrire un abonnement de véhicule partagé.

Les entreprises peuvent également organiser le covoiturage entre collègues pour ceux qui utilisent leur voiture pour leur trajet domicile-travail. Si la tâche est parfois ardue en interne, sachez que certains acteurs proposent également des solutions de covoiturage au quotidien. De nombreux avantages peuvent être associés à ce genre de solution, dont le retour garanti en VTC si le covoitureur prévu fait faux bond ou encore la rémunération du conducteur.

Être engagés et solidaires, ensemble. Offrir des solutions qui viennent faciliter le quotidien des collaborateurs au bureau et en dehors. Les entreprises doivent, aujourd'hui plus que jamais, adapter à leur culture interne quelques-uns des nombreux leviers à leur disposition pour renforcer l'adhésion et la fierté de leurs équipes